

Mise en ligne : 6 mars 2017.  
Dernière modification : 22 février 2018.  
[www.entreprises-coloniales.fr](http://www.entreprises-coloniales.fr)

## SOCIÉTÉ FONCIÈRE DE LA CHAOÛIA

S.A., 1911, p. 50 ans.



Coll. Peter Seidel

[www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll.\\_Peter\\_Seidel.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Peter_Seidel.pdf)

### SOCIÉTÉ FONCIÈRE DE LA CHAOÛIA

Société anonyme au capital de quatre cent cinquante mille fr.  
divisé en 4.500 actions de 100 francs  
dont les statuts ont été déposés aux minutes de M<sup>e</sup> Théophile Jourdan,  
notaire à Marseille,  
le 28 septembre 1911,  
modifiés par l'assemblée générale extraordinaire du 27 mars ?

CAPITAL RÉDUIT À 375.000 FR.  
par annulation et remboursement de 8.750 titres  
Décision de l'assemblée générale extraordinaire  
du 26 février 1919

PREMIÈRE RÉPARTITION  
DE 25 FR. PAR TITRE  
PAYÉE  
Décision de l'assemblée générale extraordinaire  
du 24 février 1921

DEUXIÈME RÉPARTITION  
DE 25 FR. PAR TITRE  
PAYÉE  
Décision de l'assemblée générale extraordinaire  
du 20 mars 1922

TROISIÈME RÉPARTITION  
DE 25 FR. PAR TITRE  
PAYÉE  
Décision de l'assemblée générale extraordinaire  
du 16 mars 1923

QUATRIÈME RÉPARTITION  
DE 25 FR. PAR TITRE  
PAYÉE  
2 novembre 1926

Siège social à Marseille  
ACTIONS DE CENT FRANCS AU PORTEUR  
ENTIÈREMENT LIBÉRÉE  
Marseille, le 15 avril 1912  
Administrateur (à gauche) : Henry Guis  
Administrateur (à droite) : ?  
Imprimerie provençale Guiraud, Marseille

*(Les Archives commerciales de la France, 18 novembre 1911)*

Marseille. — Formation. — Soc. anonyme dite : Soc. FONCIÈRE DE LA CHOUÏA, 2, boul. du Muy. — 50 ans. — 135.000 fr. — 29 sept. 1911.

*(Les Archives commerciales de la France, 29 octobre 1913)*

Marseille. — Modifications aux statuts. — Soc. anon. dite : Soc. FONCIÈRE DE LA CHAOUÏA, 2, bd. du Muy. — Capital fixé à 750.000 fr. — 9 oct. 1913.

AEC 1922/571 — Sté foncière de la Chaouïa, 2, boulevard du Muy, MARSEILLE.  
Capital. — Sté an., f. le 28 sept. 1911, au capital de 750.000 fr. en 7 500 act. de 100 fr. ent. lib. — Divid. : 1912-13, 6 fr. 50 ; 1913-14, 6 fr. (Capital remboursé de moitié au 30 sept. 1918 ; capital restant remboursé d'un quart au 30 sept. 1920).

Objet. — Achat, location, exploit. et vente de tous immeubles urb. et agric au Maroc et plus spécial. dans la Chaouïa et toutes les opérat. agric. mob. et immob. s'y rattachant ; toutes opérat. commerc.

Agences. — Casablanca, Marrakech, Rabat.

Conseil. — MM. H[ippolyte] Bardon, présid. ; Henry Guis, v.-présid. ; J. Carrière, F. Casati, J. Fournier, de la Gardière, admin.

SOCIÉTÉ FONCIÈRE DE LA CHAOUÏA  
S.A. frse au capital de 0,375 MF.  
Siège social : Marseille, 2, bd du Muy

(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,  
*Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1922-1923, p. 620*)

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION

composé de 4 à 8 membres, nommés pour 6 ans, propriétaires de 40 actions.  
Bardon (Hippolyte), 2, bd du Muy, Marseille ; pdt ; adm. délégué ;  
Guis (Henry), 41, r. du Village, Marseille ; v.-pdt ;  
Carrière (Joseph), 51, r. du Coq, Marseille ;  
Casati (François), 15, cours du Chapitre, Marseille ;  
Fournier (Joseph), 13, r. Barbaroux, Marseille ;  
La Gardière (Jean de), 54, r. Paradis, Marseille.

#### COMMISSAIRES AUX COMPTES

Herbé (Julien), 22, r. de Tocqueville, Paris ;  
Gaujoux (Louis), 15, cours du Chapitre, Marseille.

Capital social. — 0,375 MF, divisé en 3.750 act. de 100 fr. À l'origine, 0,135 MF ;  
porté en 1912 à 0,45 MF, et en 1913 à 0,75 MF. Capital remboursé de moitié en 1919.

Répartition des bénéf. — 5 % à la rés. légale ; le surplus : 20 % au conseil ; 80 %  
aux actions.

#### Résultats des derniers exercices

Ex.	Bénéf.	Amort.+rés.	Divid. total	Divid. par act.	Report
1912-1913	157.793	119.789	29.250	6,50	2.714
1913-1914	4.130	206	45.000	6,00	—
1914-1915	16.495	—	—	—	16.495
1915-1916	16.675	833	—	—	16.675
1916-1917	18.739	946	—	—	17.792
1917-1918	20.498	46.329	—	—	31.335
1918-1919	127.008	69.350	56.250	15,00	13.111
1919-1920	40.366	—	—	—	—

Nota. — Le capital a été remboursé par moitié en mai 1919. Sur les 3.750 act.  
restant, il a été remboursé 25 fr. en 1920 et 25 fr. sur l'ex. 1921.

---

*Annuaire des valeurs de l'AFN, 1924-1925 + 1926-1927 : 0.*

---